

#Mery Mag

MAI 2026 • N°5

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLAGE

le 20 juin fête de la Saint Jean au parc des Glycines

À PARTIR DE 16 HEURES

STRUCTURE
GONFLABLE



CRACHEURS
DE FEU



DJ



FEU
D'ARTIFICE



BARBECUE



BUVETTE



FEU DE LA
SAINT JEAN

Venez célébrer l'été avec nous !
Ambiance festive et conviviale garantie !

SOMMAIRE

P.3 Edito du maire

P.4 Les travaux

P.5 Finances

P.6 Elections

P.8 Vie locale

P.10 Retour en images

P.12 Infos pratiques

Accueil du public en mairie

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Accueil téléphonique [09.63.54.84.91]

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Ecrivez-nous

contact@merysurmarne.fr

7, Route Jean de la Fontaine

Suivez-nous

www.mery-sur-marne.fr
Facebook
Application mobile City All
Panneaupocket

Permanences des élus

Toute l'année, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.





Sami SEDDIK
Maire de Méry-sur-Marne

Chères Méricardes, chers Méricards,

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à ce scrutin municipal. Par votre mobilisation et par la confiance que vous avez renouvelée à l'équipe municipale, vous avez exprimé votre attachement à l'avenir de Méry-sur-Marne et votre soutien au travail engagé depuis maintenant un an au service de notre commune.

Ce résultat n'est pas une formalité ; il est, avant tout, la reconnaissance d'un engagement quotidien. Depuis notre prise de fonction, avec mon équipe, nous avons travaillé avec sérieux, proximité et détermination pour répondre aux attentes des habitants, remettre en mouvement des dossiers parfois laissés en suspens et engager le redressement nécessaire de notre commune. Cette confiance que vous nous témoignez est le fruit de ce travail collectif mené dans l'intérêt général.

Durant cette première année, nous avons posé les bases d'une action municipale fondée sur la responsabilité, l'écoute et l'efficacité. Nous avons commencé à remettre de l'ordre dans les finances communales, à relancer des projets attendus, et à agir concrètement pour améliorer le quotidien des Méricards. Cette dynamique, vous l'avez reconnue et encouragée par votre vote.

Ce mandat qui s'ouvre doit nous permettre de poursuivre et d'amplifier ce travail. Les défis restent importants, mais ils sont à notre portée si nous continuons à avancer ensemble avec la même exigence.

Notre priorité restera le redressement durable des finances communales, grâce à une gestion rigoureuse, indispensable pour préserver les capacités d'action de la commune et préparer l'avenir. Nous poursuivrons également l'achèvement des chantiers déjà engagés, en particulier celui de la cantine, projet structurant pour nos familles et pour l'avenir de nos enfants. Enfin, nous engagerons les travaux nécessaires pour rénover nos voiries abîmées, sujet de préoccupation légitime pour nombre d'entre vous et enjeu important pour la qualité de vie dans notre village.

Le mandat qui commence sera celui de la consolidation et de l'action. Avec mon équipe, je prends cet engagement avec humilité, détermination et un sens profond du service public. Nous continuerons à travailler pour Méry-sur-Marne, avec vous et pour vous.

Votre maire et son équipe municipale



Les travaux

Cantine scolaire : Les travaux de gros oeuvre seront bientôt terminés

Très attendue par la commune, l'extension de la salle polyvalente de Méry-sur-Marne par la création d'une cantine scolaire entre aujourd'hui dans une nouvelle étape de chantier.

Lancé en janvier 2026, le chantier se poursuit dans de bonnes conditions, malgré un imprévu qui a marqué les premières semaines : lors de la mise en œuvre des micropieux, un ancien lavoir a été découvert sur le site. Une surprise qui a nécessité une adaptation du projet et entraîné un léger décalage du calendrier, estimé à environ deux semaines.

Depuis, les travaux ont bien avancé et le bâtiment commence désormais à se dessiner concrètement. Le gros œuvre est aujourd'hui achevé et la pose des menuiseries, qui a débuté dès la mi-mai est achevée.



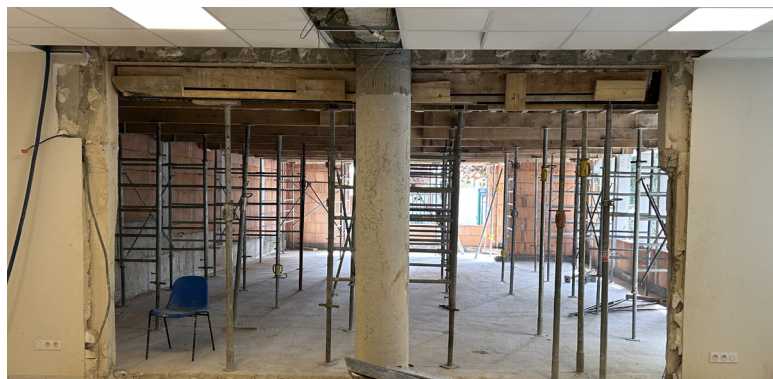
Début février, une foreuse spéciale a permis l'insertion des micropieux sur le terrain sablonneux.

Dans la continuité, les corps d'état techniques interviendront, avant le lancement des travaux de second œuvre.

La livraison de l'équipement est attendue pour septembre 2026. L'équipe municipale et la maîtrise d'œuvre restent pleinement mobilisées pour mener à bien cette opération et offrir aux habitants un nouvel espace.



Chaque lundi, élus, architecte et entreprises pour traiter les problématiques du chantier.



Pendant les vacances de printemps, l'entreprise ECP a ouvert le bâtiment existant sur la partie nouvellement construite.



La future cantine scolaire prend forme avec l'installation des fenêtres.



Budget 2026

Bilan de l'exercice comptable 2025

Avant le vote du budget, le conseil municipal a arrêté les comptes de l'année précédente pour pouvoir reporter les excédents ou déficits sur l'exercice suivant.

Le compte financier unique est conjointement établi par le comptable public de Coulommiers et le maire mais le conseil municipal adopte définitivement celui-ci, sans la présence de ce dernier comme la Loi l'exige.

Le 20 avril, c'est donc Bruno CLÉMENT, 1^{er} adjoint délégué aux finances, qui présidait exceptionnellement la séance au cours de laquelle les conseillers ont constaté :

- > Excédent de 8 589,64 € en section de fonctionnement.
- > Excédent de 12 856,96 € (comprenant les restes à réaliser) en investissement.

2026 : Une année de prudence

Encore impactés par les décisions prises dans le mandat précédent, le budget de fonctionnement a été conçu pour permettre à la commune de faire face aux dépenses obligatoires qui sont à sa charge et à l'augmentation des coûts que tous subissent du fait du contexte international.

- > Recherches d'économies sur l'électricité, le gaz et les carburants.
- > Vigilance sur la contribution annuelle au syndicat intercommunale de regroupement pédagogique de Citry, Nanteuil-sur-Marne et Méry-sur-Marne (+15 000 € en 5 ans).
- > Vigilance extrême sur les contrats de téléphonie, du réseau informatique et des copieurs conclus en 2023 et 2024 (35 000 € annuel).
- > Supporter les conséquences des contentieux engagés.

Pas d'augmentation de la part communale de la taxe foncière

Malgré un exercice budgétaire qui s'annonce serré, la municipalité tient ses engagements de ne pas augmenter les impôts locaux. Pour faire mieux avec moins de marge de manoeuvre, les conseillers municipaux s'investissent pleinement pour négocier au plus juste les prix, participer eux-mêmes à l'entretien de la commune et trouver les économies ou ressources nécessaires.

Des investissements limités cette année

La quasi-totalité du budget d'investissement 2026 sera consacré à la réalisation de la cantine / salle polyvalente. Les élus travaillent à la recherche de nouvelles subventions pour alléger le coût final de l'opération pour les méricards. Une nouvelle demande de subvention de 200 000 € a été déposée au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) auprès du préfet de Seine-et-Marne. Une demande de fonds d'équipement rural (FER) sera déposée avant l'été auprès du président du conseil départemental pour le mobilier qui équipera la partie .

Des travaux réalisés par l'agent technique communal vont permettre d'agrandir et embellir le parc des Glycines et de louer le plus rapidement possible la propriété située au 5, route Jean de la Fontaine. L'objectif final est de réduire au minimum l'endettement de la commune.



Elections municipales : un mandat complet pour *Objectif Méry*

Seule en lice pour les élections municipales de mars 2026, la liste *Objectif Méry* conduite par Sami SEDDIK a été élue au terme du scrutin qui s'est déroulé le 15 mars dernier.

L'installation des conseillers municipaux et l'élection du maire ont pu être réalisées dès le samedi 21 mars suivant, permettant ainsi à l'équipe municipale de se mettre au travail rapidement.



De gauche à droite : Jean-Pierre Charbonnier, Stéphane Robert, Sylvana Candela, Noëlla Mesnier, Baudouin Laloux, Élodie Robert, Sami Seddik, Hervé Chenal, Amandine Houdry, Christine Sigaut, Bruno Clément, Dominique Driot, Florence Cuguen et Patrick Driot.

Une nouvelle équipe engagée à votre service

Déjà partiellement renouvelé en mars 2025, le conseil municipal a permis l'entrée de nouveau élus qui veulent apporter leur expérience, leur dynamisme et leurs idées au service des méricards.

Lors du conseil municipal d'installation, Sami SEDDIK a été réélu maire de Méry-sur-Marne à l'unanimité. L'assemblée a ensuite créé trois postes d'adjoint au maire et élu Bruno CLÉMENT, Élodie ROBERT et Jean-Pierre CHARBONNIER. Ceux-ci ont la lourde tâche d'épauler le maire dans la gestion quotidienne de la municipalité (voir ci-contre).

Par ailleurs, plusieurs conseillers municipaux se sont vu déléguer des missions spécifiques ou pour siéger dans les organismes intercommunaux : Dominique DRIOT est en charge des animations et de la vie associative, Christine SIGAUT est en charge des affaires juridiques au sein du conseil municipal.

Stéphane ROBERT a été nommé correspondant incendie secours pour veiller à la sécurité incendie communale en liaison avec les pompiers de La Ferté-sous-Jouarre.

Noëlla MESNIER a été élue vice-présidente du SIRPI, le syndicat de regroupement pédagogique qui gère les écoles et cantines de Citry, Nanteuil-sur-Marne et Méry-sur-Marne.

RESULTATS ELECTION MUNICIPALE

15-mars-26

	NOMBRE	%
Total Inscrits	503	
Votants	208	41,35%
Abstentions	295	58,65%
Blancs	17	8,17%
Nuls	28	13,46%
Exprimés	163	78,37%

1	Liste conduite par Sami SEDDIK	163	100,00%
---	--------------------------------	-----	---------

Une mobilisation citoyenne saluée

À quoi bon aller voter si nous n'avons qu'une seule liste cette fois ?

Conséquence de la réforme du scrutin, beaucoup de petites communes, à l'instar de Méry-sur-Marne, n'avait qu'une seule liste. L'abstention déjà forte dans le département (48,40%) ne pouvait être que plus forte dans ce cas.

Il faut saluer les habitants de Méry-sur-Marne qui se sont mobilisés pour participer à ce temps fort de la vie démocratique locale. Ils ont exprimé leur confiance, et leur attachement à la vie municipale.

En apportant leur soutien à l'équipe élue, ils lui ont donné la légitimité nécessaire pour conduire les projets de la commune au cours de ce nouveau mandat.

Paroles d'adjoints

Bruno CLÉMENT, 1^{er} adjoint délégué aux finances et aux cérémonies patriotiques



Ma priorité pour ce mandat sera la gestion rigoureuse et équilibrée des finances communales, afin que chaque euro soit investi de manière utile au bénéfice des habitants. Nous veillerons également à rechercher activement des subventions.

Également correspondant défense, j'aimerais transmettre aux jeunes générations les valeurs de citoyenneté et de mémoire. Mon engagement est guidé par une volonté constante : préparer l'avenir de Méry-sur-Marne avec sérieux, efficacité et dans l'intérêt de tous les Méricards.

Élodie ROBERT, 2^e adjointe déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie



Je souhaite porter des projets qui améliorent le quotidien tout en préservant l'identité de Méry-sur-Marne. Nos priorités seront de sécuriser les déplacements grâce au renforcement de l'éclairage public ainsi qu'à la création de liaisons douces et d'aménagements piétons intégrés au paysage tout en préservant les espaces naturels qui font la richesse de notre commune.

Une attention particulière sera portée à la jeunesse : les adolescents seront associés à la vie locale à travers des projets adaptés à leurs attentes, tandis que nous poursuivrons notre engagement en faveur des familles et des enfants, notamment grâce à la coopération intercommunale autour du Plan Éducatif de Territoire et d'une garderie mutualisée.

Jean-Pierre CHARBONNIER, 3^e adjoint délégué aux travaux et à la sécurité



j'ai choisi de m'engager au sein de l'équipe municipale afin de mettre mon expérience de chef d'entreprise au service de Méry-sur-Marne et de ses habitants.

Mon action s'inscrit dans cette double ambition : assurer un entretien efficace de notre patrimoine communal et accompagner des projets structurants, notamment en matière d'économies d'énergie et de modernisation de nos équipements.

Motivé par la qualité et la cohésion de notre équipe municipale, je suis convaincu qu'en conjuguant sérieux, pragmatisme et sens de l'intérêt général, nous continuerons à améliorer durablement le cadre de vie des Méricards.

Élagage entre voisins : les bons réflexes pour préserver la convivialité

Prenons soin de nos arbres pour préserver de bonnes relations de voisinage.



Distances et hauteurs

- ✓ Plantations à moins de 2 m de la limite :
Hauteur maximum 2 m

Branches et racines

- ✓ Élaguer les branches qui dépassent chez le voisin.
- ✓ Le voisin peut exiger la taille, mais ne peut pas les couper lui-même.
- ✓ **Supprimer les racines** qui avancent sur son terrain.



Dialogue et bon sens

- ✓ Discuter avec son voisin avant d'intervenir.
- ✓ Privilégier le dialogue pour éviter les conflits.

Un élagage régulier, c'est un geste de respect et de bon voisinage !

Élagage : un rappel essentiel pour la sécurité et la bonne tenue de l'espace public

L'entretien des arbres, haies et arbustes en bordure de voie publique n'est pas seulement une question d'esthétique : c'est une obligation légale destinée à garantir la sécurité de tous.

Pourquoi l'élagage est-il obligatoire ?

Les propriétaires doivent s'assurer que leurs végétaux n'empiètent pas sur la voie publique et ne masquent pas la signalisation.



Les règles principales à retenir

- Tailler les branches qui débordent sur le trottoir ou la chaussée.
- Libérer la visibilité des panneaux de signalisation.
- Respecter une distance de 2 mètres minimum de la limite de la voie publique.



En cas de non-respect

⚠ La commune pourra intervenir et élaguer aux frais du propriétaire.

⚡ Élaguer près des lignes électriques, c'est essentiel pour éviter les coupures de courant et les risques d'accident. Les branches trop proches des câbles peuvent provoquer des pannes ou des incendies.





Retour en images



13 décembre 2025 - Les élus et le comité des fêtes organisent et animent le traditionnel marché de Noël à la salle polyvalente. Maquillage et balades en poney pour les enfants. Produits locaux pour les grands.



6 avril 2026 : La chasse aux oeufs de Pâques, les enfants se sont régales de pop-corn.



8 mai 2026 : Accompagnés par l'alliance, les habitants ont célébré le 80^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne.



De belles éclaircies ont permis aux membres du comité de faire une animation tout au long de l'après-midi du 8 mai.



...es était organisée dans le parc des Glycines. Sous un soleil radieux, les enfants ont pu profiter de bonbons et chocolats offert par la municipalité.



16 mai 2026 : Célébration du mariage de Jean-François et Joëlle Long.



...e musicale de Charly-Saâncy, les élus ont commémoré le 81e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.



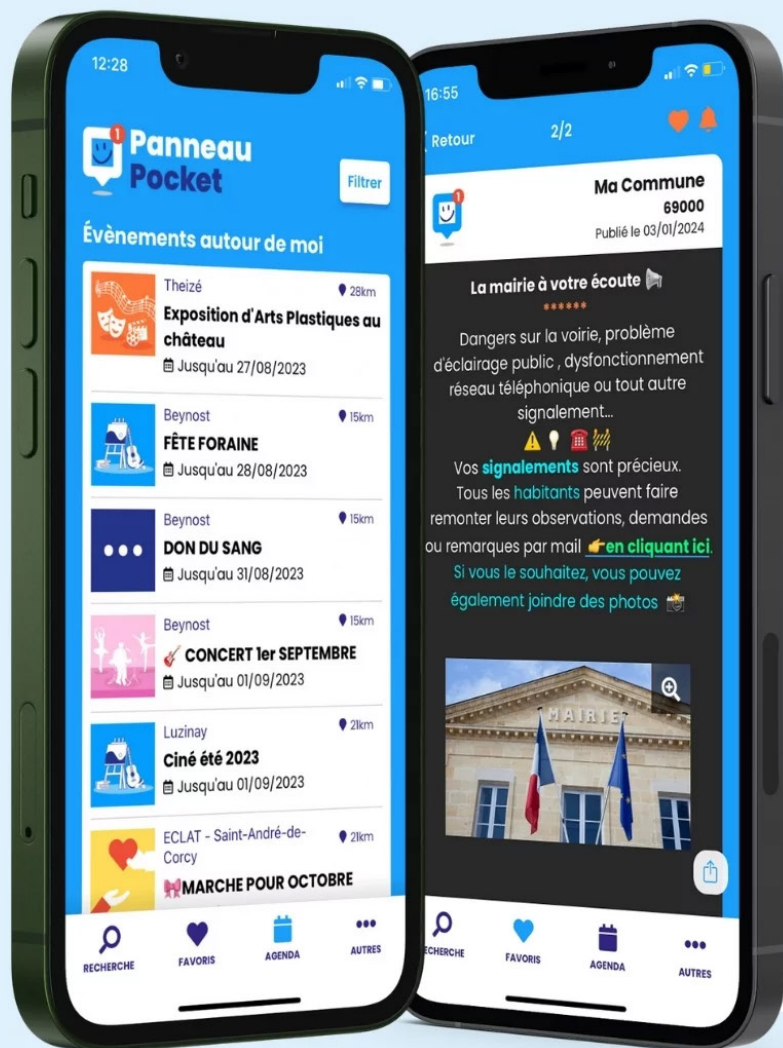
27 mars 2026 : Inauguration de la foire aux fromages de Coulommiers en présence de Gabriel Attal, Jean-François Parigi, président du département de Seine-et-Marne, et Franck Riester, maire de Coulommiers.



...ricards de se rendre à la fête des plantes organisée par Méry. Le 17 mai 2026.



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



100%
**GRATUIT &
ANONYME**

0%
PUBLICITÉ



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com